

**Relevé de décisions**  
**Bureau du Comité de Direction**  
**Réunion en visio du jeudi 26 mars 2020**

Le Président **AUGEY** ouvre la séance à 18h.

Présents : MM. **GUAGLIARDI L. - GUAGLIARDI P. - LALANNE – LESCA – Mme PORTRON – M. TACHON**

Excusé : **M. LUMALE**

### **Préambule :**

En ouverture de cette réunion, réalisée en visio grâce à l'application ZOOM, le président Claude AUGHEY se dit très heureux de retrouver les membres du Bureau et demande à chacun de bien vouloir s'exprimer sur sa situation personnelle, familiale et sportive.

Le Président formule des vœux de prompt et complet rétablissement pour les licenciés (iées) du football landais touchés (ées) par le Coronavirus.

Il félicite très chaleureusement toutes celles et ceux qui sont engagés dans la lutte contre le Covid 19 ou qui assurent des missions de maintien de service public auprès de la population.

### **Informations et dossiers en cours**

Le Président fait un retour sur les réunions nationales et régionales organisées ces derniers jours en audio-conférence.

### **Réquisition du Centre CAPLANDES par les Services de l'Etat.**

Le Président informe les membres du Bureau de la décision de la Préfecture des Landes de réquisitionner le Centre CAPLANDES.

Loreto GUAGLIARDI, Président délégué, a participé le jeudi 26 Mars 2020 à une réunion préparatoire sur site en présence de MM Franck HOURMAT, DDCSPP des Landes, représentant Madame la Préfète, M. GHEERAERT, de la Croix Rouge accompagné d'une assistante sociale et Jérôme BOULAIS, agent d'entretien du DLF. Monsieur le Maire de Tartas, Jean-François BROQUERES, a rejoint la réunion en fin de séance.

Monsieur HOURMAT a précisé que cette offre d'hébergement supplémentaire mobilisée par L'État a vocation à accueillir et permettre l'accueil durant la période de confinement de personnes à la rue.

Elles sont hébergées sur la base du volontariat, libre de leur circulation (dans le respect des règles actuelles) et encadrées en permanence par des professionnels.

Le projet de convention est adopté par les membres du Bureau

## Situation des personnels

- Le Président rappelle que tous les personnels administratifs et techniques ont été placés en chômage partiel dès la fermeture complète du Centre départemental du football le lundi 16 mars 2020. Il sollicite l'avis du Bureau pour prolonger cette situation pour une nouvelle période de 15 jours à compter du mercredi 01 avril 2020 : Accord du Bureau. Le Président prendra contact avec le Directeur et le Directeur Adjoint pour leur exposer la situation avant d'adresser un mail à l'ensemble des membres du personnel. Il profite de cette intervention pour assurer tous les salariés et leurs familles du soutien plein et entier des élus du District des Landes de football. Des mesures similaires ont été prises pour les deux jeunes en contrat de Service Civique et la stagiaire actuellement accueillie dans le Service communication.
- Pendant cette période sensible, la continuité du Service habituellement assuré par le Centre départemental du football relève de la responsabilité du Président et du Président délégué.

## Les finances

- Le Président indique qu'il a demandé au Service comptable de suspendre le prélèvement mensuel des clubs à compter du mois d'avril 2020. Il sollicite l'avis des membres du Bureau qui se montrent très favorables à cette décision. Le Centre départemental du football étant actuellement fermé, il ne peut être procédé au paiement des derniers frais d'arbitrage et de délégation. Dès que la situation évoluera favorablement, ces frais seront prioritairement versés à leurs destinataires.
- Loreto GUAGLIARDI, Président délégué en charge des finances, précise que la trésorerie permettra d'assurer le paiement des salaires et des charges d'emprunt pour ce mois de mars 2020.



## Les compétitions

Le Président précise que rien ne peut être envisagé tant qu'aucune date de fin de confinement ne sera donnée par le Gouvernement. La Fédération Française de Football devrait communiquer des instructions précises à toutes les instances décentralisées, Ligues et Districts. Dans l'immédiat, plusieurs compétitions nationales de Jeunes ont été supprimées comme le Festival Foot U13 dont la finale nationale devait se dérouler à Capbreton début Juin. Dans tous les cas et pour des raisons évidentes liées au bon déroulement des compétitions, le Bureau ne souhaite pas que la saison départementale soit étendue au-delà du premier week-end du mois de Juillet 2020.

**Avant de conclure**, le Président Claude AUGÉY enjoint une nouvelle fois tous les licenciés et leurs familles de bien respecter les consignes nationales en matière de confinement. Il remercie les membres du Bureau pour leur participation à cette première réunion visio et leur donne rendez-vous au jeudi 02 avril 2020, 18h.

Vu le Président, **Claude AUGÉY**

Vu le Président délégué, **Loreto GUAGLIARDI**

DLF/27.03.2020